

**Environnement 92**  
**propose de créer un conseil du développement durable sur Grand Paris**  
**Seine Ouest (GPSO)**

Un collectif d'une quinzaine d'associations présentes sur le territoire de GPSO s'est constitué pour appeler les élus du conseil du territoire de à créer un conseil de développement durable. Tout comme les présidents d'environnement IDF et d'environnement 92 qui ont fait un appel aux nouveaux élus de la MGP et des 12 territoires pour que les associations de protection de l'environnement soient, au minimum représentés au Conseil de développement de la MGP et au conseil de développement durable de chaque territoire, à créer. Irène Nemmer Vice Président d'Environnement 92 explique pourquoi les associations de défense de l'environnement ont lancé un appel.

**Première Heure – Pourquoi cet appel ?**

**Irène Nemmer :** « Cette initiative fait suite au forum organisé le 25 Novembre dernier où ses associations ont échangées sur cette question de la MGP, et sur un constat effectué par toutes, d'un déficit de démocratie participative. C'est à cette occasion que l'idée de créer un collectif sur le territoire de GPSO, comme c'est le cas à Versailles avec le SAVE, (Sauvegarde et Animation de Versailles et ses Environs) a émergée car nous cherchons à créer les conditions d'un dialogue apaisé. Or Les associations de défense de l'environnement présent au comité directeur d'Environnement 92 - plus d'une cinquantaine - ont un dialogue difficile avec les élus. Nous pouvons même parler d'un constat d'échec, à quelques exceptions près, comme à Chaville où il ya un conseil communal du développement durable dont je fais partie depuis 6 ans. Et grâce à ce CDD le dialogue avec les élus de Chaville n'est pas conflictuel, grâce à des échanges institutionnels à travers des avis transmis à la municipalité qui en tient compte ou pas. Il s'autosaisit même de sujets ! Rien que cela construit la confiance, et c'est là-dessus qu'il faut travailler, comme à Sévres Mais voilà, la démocratie participative est une catastrophe à Issy les Moulineaux, à Boulogne et ailleurs dans la Région où nous sommes des indigents par rapport à Berlin ou Londres. C'est même un concept qui n'a pas vraiment de réalité dans certaines communes car il y a une méfiance entre les élus et les associations. La population ne croit plus à la concertation institutionnelle (du fait par exemple du peu d'écoutes par les commissaires enquêteurs lors des enquêtes publiques). Et là, nous ne cherchons pas la guerre mais à dialoguer au moment où une nouvelle collectivité s'installe

**P.H. – Ne payez-vous pas le prix de tous ces recours contentieux déposés par ces associations comme les projets de ces maires ?**

**I.N. :** « Je comprends qu'on ne soit pas d'accord sur tout ! Mais la tendance jacobine reste vivace depuis toujours, avec des décisions où les associations sont mises devant le fait accompli lorsque le projet est déjà très avancé. On demande un dialogue en amont. Or, cette organisation du dialogue manque énormément. Beaucoup de citoyens se sentent complétement décalés par rapport aux décisions des politiques. D'autant plus que la gouvernance de la MGP a exclus, pour le moment, l'idée d'installer des instances consultatives auprès du conseil de la MGP et de celui des territoires, où les associations auraient leur place pour intervenir le plus en amont possible des grands projets. Pourtant la démocratie participative a fait l'objet de plusieurs rapports récents en France émanant notamment du Conseil d'Etat, de Préfet Dupont et du Sénateur Richard, qui démontraient l'utilité de « parvenir à débattre utilement sur le fonds des projets », « de la participation en amont des plans et des programmes sur les grands projets », de « l'option facultative » et « du droit à l'initiative ». Selon le député Jeffrey Donaldson, auteur d'un document du Conseil de l'Europe, en 2013, Le Grand Londres et le Grand Berlin font figures de pionniers en matière de dialogue régulier avec les citoyens et de transparence de l'information: référendums, initiatives législatives, audition de conseils de citoyens, participation « numérique » à des plateformes etc...La MGP ne peut pas être à la traîne devant « le fait que, selon J. Donaldson, les grandes métropoles sont les phares de la démocratie locale : les approches innovantes et les défis y sont plus lisibles...[...] Les intérêts natio-

naux pouvant influencer le développement des grandes métropoles doivent être rendus transparents et les acteurs locaux doivent avoir leur mot à dire ». Le Comité Directeur d'Environnement 92 s'est dit qu'il faudrait au moins qu'il y ait une instance consultative sur le Territoire de GPSO

**P.H. – Pourquoi les citoyens et les associations n'ont été associés jusqu'à présent à GPSO ?**

**I.N.:** « La création de la MGP est une occasion unique d'innover. Cela ne défriserait nos élus de créer une instance consultative. Ce n'est pas une déclaration de guerre, mais une espèce de demande de droit au dialogue institutionnelle. A l'image du conseil de développement qui va être mis en place à la MGP ! Mais quelle place sera réservée aux associations justement dans cette instance ? Mais nous souhaitons que soit créé un comité consultatif du développement durable à GPSO. Parce que les compétences des territoires et de la métropole touchent en majorité au développement durable et à l'urbanisme, avec l'élaboration du futur SCOT ou des PLU territoriaux qui sont un vrai enjeu car ils incluent le logement, le plan climat-énergie et donc le développement durable (assainissement, eau et déchets, transports... )

Autant de procédures qui méritent une concertation avec les citoyens et les associations. De plus, les modalités de financement de la MGP et de ses territoires, et leurs articulations avec celle des intercommunalités et des départements exigent une transparence qui faut largement défaut aujourd'hui. De notre côté, nous sommes conscient que les associations sont atomisées par commune, qu'il y a une myriade d'associations qui sont souvent sur des morceaux de communes ou des communes entières et que ce n'est pas très satisfaisant pour dialoguer. C'est pourquoi nous nous sommes organisés en collectif intercommunal d'associations dans chaque territoire des Hauts de Seine pour offrir aux élus un interlocuteur assez représentatif de l'ensemble de ses associations présentes sur ce territoire auprès des élus. Il interviendra sur les questions d'environnement, de préventions des risques, y compris climatiques, de qualité de vie, de transports , et de sauvegarde du patrimoine.